

Projet

« Pour une éducation préscolaire moderne et de qualité pour les enfants des zones vulnérables de la région de Marrakech »

Programme de formation des éducateurs (trices)

La 33^{ème} session de formation : Samedi 06 décembre 2025

Au Centre de Développement Régional de Tensift (CDRT) Marrakech

Programme de la journée

<i>Horaire</i>	<i>Activités</i>	<i>Intervenant-e</i>
9h – 9h30	Accueil des participants	
9h30 – 11h30	La langue française	Mme BELLIHI Fatima Ezzahra
11h30 – 12h	Pause-café	
12h00 – 14h00	L'informatique	M. KHNIBA Abderrahim

Résumé de la formation

La deuxième séance de langue française, animée par Mme BELLIHI Fatima Ezzahra, a débuté par un rappel des contenus abordés précédemment, avec un accent particulier sur le développement des compétences langagières et pédagogiques, notamment la prononciation. Les activités mises en place ont favorisé la participation active et la collaboration entre les éducatrices. Les échanges ont montré une forte motivation pour approfondir et consolider les acquis en phonétique, en particulier l'alphabet phonétique international (API). Les supports pédagogiques ont été présentés, expliqués et exploités collectivement, dans une ambiance de travail positive et engageante.

La séance d'informatique, assurée par M. KHNIBA Abderrahim, a porté sur la création d'activités interactives à l'aide de PowerPoint, en mettant l'accent sur l'insertion de liens hypertextes vers des images, des vidéos et des ressources en ligne. Une recherche d'activités interactives sur internet a également été réalisée. Un travail à domicile a été demandé, consistant à concevoir un exercice interactif à l'aide de PowerPoint.

Photos de la 33^{ème} session de formation

Photos des bénéficiaires de formation avec Mme BELLIHI Fatima Ezzahra



Photos des bénéficiaires de formation avec M. KHNIBA Abderrahim

Coordinateur général de projet / CDRT

M. MOKHLISSE Abdelkader

Coordinateur Pédagogique du projet / CDRT

: M . ESSAYDI Abdelaziz

Chef de projet / CDRT

M. BOUDIAB Khalid



Ce projet est Soutenu par le gouvernement princier de Monaco

